



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

développement

Question écrite n° 20817

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le secrétaire d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation sur l'équipement des foyers en ordinateurs. Il lui demande des précisions sur les mesures qu'il envisage de prendre afin d'augmenter la proportion des foyers français équipés d'ordinateurs. - Question transmise à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Texte de la réponse

Dans le cadre du plan pour une « République numérique » (RESO 2007), le Gouvernement s'est notamment fixé pour objectif d'accélérer la diffusion et l'appropriation des technologies de l'information et des communications afin de réduire la fracture numérique. Lors du comité interministériel pour la Société de l'information (CISI) du 10 juillet 2003 le Premier ministre a présenté plus de soixante-dix mesures pour permettre à un nombre croissant de Français à se familiariser avec ces technologies. Certaines de ces initiatives visent plus particulièrement à accroître l'équipement des ménages en ordinateurs. Il a été notamment envisagé de lancer une campagne de communication gouvernementale, qui doit avoir lieu à la fin de l'année 2003, pour sensibiliser les Français à l'intérêt qu'il y a à s'équiper de micro-ordinateurs connectés à l'Internet. Les acteurs du secteur informatique seront associés à la préparation de ce projet, grâce à un groupe de travail commun avec les divers acteurs publics concernés qui a été mis en place dès le 21 juillet 2003. Le Premier ministre a également demandé à l'ensemble des ministères concernés de lui faire des propositions précises de nouvelles mesures en faveur de l'équipement en microdes foyers, en vue de la prochaine conférence de la famille, qui se tiendra en mai 2004. Par ailleurs, de nombreuses mesures ont été arrêtées à l'occasion du CISI pour favoriser l'utilisation d'Internet par les Français. Une meilleure compréhension des usages associés à l'ordinateur est en effet essentielle pour inciter de nouvelles populations et donc de nouveaux foyers à s'équiper.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20817

Rubrique : Informatique

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat, professions libérales et consommation

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2003, page 5092

Réponse publiée le : 25 août 2003, page 6659